

Ecole élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du second conseil d'école
Séance du 12 - 03 -20

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 12 mars de 18h30 à 20h00 dans la salle de classe 2.

Etaient présents :

- M.Giraud (maire)
- Mr Amaro Jorge
- Mme Del Gobbo (commission éducation)
- M. le DDEN
- Mmes et MM. les parents d'élèves
- Mmes et MM. les enseignants

Absents :

- Mme. l'Inspectrice de l' Education Nationale
- Mmes les représentantes du RASED

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. PREVISIONS D'EFFECTIFS

Dans l'état actuel de nos connaissances, on s'attend à une légère baisse de nos effectifs, moyenne de 25,1.

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAUX
2019 2020	52	57	52	46	54	262
2020 2021	42	53	57	52	47	251

2. LES EVALUATIONS NATIONALES

▪ **Les résultats**

Les évaluations CP et CE1 sont **des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves** du CP et du CE1.

Elles répondent à trois objectifs :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser
 - permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité
 - ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes
- En début de CP, parmi les exercices strictement identiques entre 2018 et 2019, les mieux réussis sont les exercices de compréhension orale de phrases et de textes.
- Les deux exercices les moins bien réussis restent celui de « reconnaissance des lettres parmi des lettres » et celui de « compréhension orale de mots ». Pour ce dernier, les difficultés de maîtrise du vocabulaire se confirment donc.

- Les mieux réussis sont ceux d'écriture de syllabes sous la dictée et de compréhension de phrases lues.
- En début de CE1, en 2019, les exercices les moins réussis parmi ceux strictement identiques à ceux de 2018, sont ceux de lecture à voix haute de texte et de mots, de compréhension orale de mots et d'écriture des mots

Résultats : 90 % de réussites en mathématiques et en français

3. LE PROJET D'ECOLE EN ACTION

Amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun

i. Cycle 2 : lecture

En lien avec la formation suivie nous avons décidé de « **Créer un outil qui aide à la compréhension d'une lecture et soit transférable dans une activité d'écriture.** » L'outil créé est une roue des questions. Elle consiste en une série de questions concernant une lecture, exploitant la compréhension d'un texte à différents niveaux, questions adaptables au genre de textes, au niveau de classe aboutissant à la création de supports réutilisables notamment dans la production d'écrits.

ii. Cycle 2 : Dans le cadre de notre formation sur la résolution de problèmes

Le cycle 2 a travaillé sur la mise en place sur cette période d'une séquence complète consacrée à la résolution de problèmes et plus particulièrement les situations de partage. Chaque enseignant va sur la séquence tester une même organisation :

1. Installation du problème de référence (mise en place d'une modélisation)
2. déclinaison du problème de référence
3. rebrassage
4. nouveau problème de référence
5. déclinaison du problème de référence
6. rebrassage et production .

A l'issue de cette expérimentation, durant laquelle les élèves seront donc confrontés à ces résolutions de problèmes quotidiennement, nous ferons un point et éventuellement nous mettrons en application cette forme de travail commune au cycle l'année prochaine.

iii. Cycle 3 : Pour le « lire écrire »

Le cycle 3 vient de décider

- **dans le domaine de la copie** d'utiliser le manuel « Scriptum" (devenir de bons copieurs et de bons « orthographes »)
- **une progression en écriture pour les cm1 et cm²**
 - Construction d'une **grille de relecture** pour chaque type de textes (silhouette, vocabulaire spécifique....)
et d'une **grille de réécriture** commune à tous les types de textes (majuscules et ponctuation, répétitions, orthographe gram. et lexicale, connecteurs, substituts...)
- de se pencher sur la **prise de notes** dans différentes situations.

Pour ce qui est de « **comprendre et s'exprimer à l'oral** »

Il a été envisagé pour nos élèves d'aborder les :

Exposés

Mise en voix d'un texte

Présentation d'un livre lu

Les débats argumentatifs et interprétatifs en Education Morale et Civique, en Littérature, « débats philo »

Les récitations de poésies

et pièces de théâtre.

i. Action : La semaine des maths a la volonté de donner une image actuelle, vivante et attractive des mathématiques ».

Cette Semaine permet de faire découvrir à tous les élèves le plaisir de faire des mathématiques et favorise l'écllosion d'une véritable culture scientifique. Des mises en scène différentes sont utilisées dans les classes.

▪ **L'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste**

Sorties

• **Ski de fond**

Les classes de CM1 et CM2 ont réalisé toutes leurs sorties de skating à l'Arselle. Durant ce cycle, les CM1 ont été particulièrement touchés par les maladies de saison, on a connu ainsi une quantité importante de défection.

Cette année encre l'école a investi dans le renouvellement de matériel.

Constat étonnant cette année : beaucoup d'élèves absents les jours de mauvais temps...

• **Nature**

○ Sorties raquettes découverte du milieu proche pour les :

i. CP et CE1 de Mmes Solinas et Dupré

ii. CP et CE1 de Stéphane et Isabelle Prunier.

Comme les années précédentes les enseignants se sont appuyés sur les compétences des accompagnateurs de moyenne montagne.

○ **nature**

Les deux classes de CE2 de Mmes Arnaud et M. Dupré ont renouvelé leur collaboration avec Belledonne en marche. Les thèmes abordés sont restés identiques:

- initiation à l'orientation sur trois séances (lecture de carte, utilisation de la boussole, ateliers, jeux) terminées par une course.
- sécurité (neige et avalanches, initiation à l'ARVA) complétée par une intervention en classe sur le sujet.

• **Classes transplantées**

○ **Projet CM2**

Classe de mer à Port Crau.

Parcours artistique

Spectacles

Ouvrir les élèves à la culture cette année notre choix s'est porté :

- sur « ***Casse Noisette*** » à la ***salle Messiaen*** de Grenoble pour toute l'école. Une expérience toujours intéressante qui permet d'ouvrir le champ de connaissances de nos élèves.
- un spectacle de ***théâtre à la comédie de Grenoble*** le 19 mars « ***Capitaine fée*** » aventures d'une fée pirate...

- un petit concert « **La danse en musique** » le 15 mai un voyage musical autour des danses les plus célèbres de Rameau, Bach, Strauss, Tchaïkovski....
- mais également le projet d'intervention en danse qui concernera les 2 classes de Mme et Mr Prunier avec une danseuse professionnelle de la troupe Gallota.

Intervenant en musique

Problème pour recruter un intervenant en musique ... malgré une étroite collaboration avec l'école de musique d'Uriage, nos recherches n'ont pu aboutir. De même, les interventions envisagées ne sont pas concrétisées. Il faut envisager d'ores et déjà l'année prochaine car l'apport des professionnels est très bénéfique.

Visites au centre du Belvédère

- **“Motamo” de Eric Chartier**

En 2012, Eric Coton dévoilait sa collection « motamo » à plusieurs classes de l'école.

- **Exposition artiste 1011**

Un voyage en images pour nos élèves qui a bousculé les habitudes, leurs regards, leurs façons de voir, de penser.

Thèmes abordés : environnement, nature, écologie, la société, les migrants... et leur traitement dans notre société.

- **Exposition «Traces du vivant» Jean-Pierre Angei et Nicole Le Men**

Les élèves ont apprécié les œuvres de Jean-Pierre Angei photographe et Nicole Le Men peintre.

▪ **Les réponses à la difficulté scolaire et aux besoins particuliers**

i. Les APC

A partir de la rentrée 2018, les APC doivent être dédiées “à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et de la lecture” . Tels sont les textes de référence qui gèrent notre organisation. Et bien, pour une fois nous nous sommes permis de prendre un peu de distance par rapport à nos directives et nous assurons une aide en mathématiques à ceux pour qui cela semble nécessaire.

ii. Les stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 CM2

Ces stages sont proposés par les enseignants des classes de CM. Ils s'adressent aux élèves pour lesquels des difficultés ont été repérées en français et mathématiques. Les familles sont informées par courrier. Ces stages encadrés par Mme Armand se dérouleront les :

20 au 24 avril de 9h à 12h

06 au 10 juillet de 9h à 12h

24 au 27 août de 8h30 à 12h30.

▪ **Vie scolaire (relation famille, communication, partenariat...)**

- **Relations famille**

Les enseignants continuent à collaborer avec l'APE afin de les soutenir le plus concrètement possible dans leurs actions.

- **Liaison école maternelle élémentaire**

L'équipe réfléchit avec la maternelle sur les façons de gommer les faiblesses repérées sur les compétences les moins réussies dans le cadre des évaluations nationales CP CE1 et d'améliorer le lien entre les cycles 1 et 2.

- **Liaison école – collège**

Toujours d'actualité bien sûr, les enseignantes des CM rencontrent régulièrement les collègues du collège afin de faire vivre au mieux ce cycle3.

- PEDT : lien entre école et extra scolaire

Les actions cette année :

formation des animateurs – conseil du périscolaire – implication des animateurs dans la définition des projets -

travail sur les règles de vie – les actions en faveur de l’avenir de la planète

3. Covid – 19

▪ Etat des informations

- i. **Qui** coordonne: Sous l’autorité du Premier Ministre, le ministère des Solidarités et de la santé
- ii. **Stade 2** :
 1. l’objectif est de limiter la propagation du virus
 2. Le virus circulant, il n’y a plus de raison de confiner des personnes revenant de zones exposées
 3. Les préfets et directeurs des Agences Régionales de Santé ont la possibilité de prendre des décisions localement
 4. Un passage au stade 3 impliquerait des changements.
- iii. « **Sujet contact** » : personne ayant été en contact avec un cas confirmé.
- iv. « **Cas confirmé** »: personne ayant subi un prélèvement confirmant l’infection.
- v. Recommandations pour **les voyages scolaires** : aucune consigne particulière.
- vi. **Sorties scolaires** : pas de consignes particulières.
- vii. **Elève présentant des symptômes dans l’établissement** : élève présentant des symptômes de fièvre, de toux ou des difficultés à respirer doit être isolé. .. les parents sont informés.
- viii. **Un établissement peut légalement interdire l’accès à un élève** ... le décret 89-122 du 24 02 89 autorise un directeur à ne pas admettre un élève présentant des risques.
- ix. **Port du masque** : pas adapté aux élèves, seulement pour les enseignants.
- x. **Continuité pédagogique** : en cas de fermeture de l’établissement, elle sera assurée par un contact régulier entre élèves et professeurs.
- xi. **Pourquoi fermer les écoles, collèges et lycées dans certains départements** ? Dans les foyers de circulation intense du virus, le Gouvernement a décidé vendredi 6 mars au soir un renforcement des mesures de stade 2 et une adaptation du dispositif de prise en charge sanitaire. Pour ces foyers, le Premier ministre a décidé de renforcer les mesures qui limitent les contacts. La fermeture de l’ensemble des crèches, maternelles, école, collèges et lycées pour 15 jours fait partie de ces mesures.
Les enfants semblent peu sensibles aux formes graves de la maladie. Mais ils peuvent transmettre le virus.
- xii. **Consignes particulières pour les cours d’éducation physique et sportive (EPS)** ? La diversité des activités pratiquées en cours d’éducation physique et sportive (EPS) ne permet pas de définir une doctrine unique. Le professeur d’éducation physique et sportive, en lien avec le directeur d’école ou le chef d’établissement ainsi qu’avec le médecin scolaire, doit procéder à une évaluation des risques encourus au regard de la discipline et des recommandations sanitaires (limitation de la fréquence et de la durée des contacts entre élèves). Le maintien des cours d’EPS doit être privilégié en adaptant les pratiques aux recommandations.

▪ Actions

i. **Informations données aux élèves :**

1. Chaque enseignant a évoqué, discuté, présenté la situation avec un discours adopté au public concerné qui pouvait être : présentation de cette maladie très contagieuse, son origine, la façon de s'en protéger. Les gestes barrières ont été alors évoqués.
Petite remarque: méfions-nous des chaînes d'information continue qui sont souvent anxiogènes.
2. Les affiches ont été placées dans différents lieux stratégiques de l'école.
3. **Une démonstration de lavage de mains sera faite** afin de mettre en évidence les faiblesses d'une action mal réalisée.

ii. **Gestes barrières :** dispositions relatives à l'hygiène dans les établissements scolaires transmises par le secrétaire général du MEN.

1. Se laver les mains plusieurs fois par jour
2. Tousser ou éternuer dans son coude
3. se moucher dans un mouchoir unique et le jeter immédiatement et se laver les mains
4. éviter de se toucher le visage
5. ne pas serrer la main, ne pas s'embrasser
6. rester chez soi quand on est malade.

iii. **Conséquences pour l'école :**

1. Avoir accès à des installations sanitaires munies de savon, d'essuie mains.
Les enseignants demandent à ce que deux fois dans la journée on procède à un contrôle de l'approvisionnement en savon et essuie-mains : un à 7h et un autre à 13h30.
2. Veiller à aérer et au ménage complet des locaux, incluant le nettoyage des surfaces et des objets collectifs (tables, poignées, rampes, boutons, chasses d'eau..)
Je renouvelle ma demande d'un second nettoyage des zones sensibles en cours de journée. Entretien approprié des locaux est indispensable.
3. Plus aucun goûter d'anniversaire ou autre ne sera organisé dans les classes.
4. **Les enfants du premier service doivent être libérés à 12h.**

**Il semble qu'il y ait trop d'élèves à la cantine, pas assez de temps entre midi et deux...quelle solution ?
Augmenter le temps de pause méridienne : 12h – 14h**

5. **Une grande vigilance a été appliquée dans l'école concernant les règles sanitaires.** Certains enfants présentant des symptômes d'infection ont été priés de regagner leur maison, conformément aux textes régissant la gestion des écoles. Les parents d'élèves, dont un médecin du CHU, ont cautionné ces démarches de protection de l'ensemble des enfants et du personnel fréquentant l'école.

INFORMATION DU JEUDI 12 MARS 2020 qui est intervenue en fin de conseil :

« Fermeture de tous les établissements scolaires à partir de lundi 16 mars 2020. »

Demande de gha (gel hydroalcoolique) en urgence dans chaque classe.

4. Travaux dans l'école

- **Entretien du parc informatique**

Devant la recrudescence de problèmes concernant la gestion de notre pôle informatique. La maintenance du parc informatique est indispensable à l'équipe enseignante qui a pris l'habitude d'appuyer sa pédagogie sur les différents supports qui sont mis à notre disposition. Outil informatique conséquent : PC utilisés (un portable par enseignant, quinze sur la classe mobile, une autre quinzaine répartie dans les classes, TBI, systèmes complexes) .

Nous avons connu, depuis l'année passée, toutes sortes d'ennuis qui nous ont particulièrement gênés dans notre organisation car traités (ou pas) dans un délai relativement long. Nous pourrions évoquer :

remplacements des périphériques : prises HDMI ou autres – ampoules TBI –.

dysfonctionnements : pertes de connexion PC copieur – perte de connexion PC Internet -

reproduction anarchique (nombre de copies largement supérieur à la commande) – problèmes de logiciels - déformation de l'image du TBI – lenteur extrême de plusieurs PC –

problèmes récurrents sur la classe mobile : connexion – autres (seule une moitié de PC fonctionnant)

Mr Amaro rappelle la problématique du parc informatique : pas assez de personnel qualifié et beaucoup d'ordinateurs à entretenir ...

Ne serait-il pas possible d'envisager une **maintenance à la hauteur du parc** qui est le notre afin de pallier à tous nos soucis : petites pannes – travaux d'entretien – renouvellement du matériel défectueux - planification du remplacement de gros postes –accompagnement des enseignants.

- **Problème récurant de chauffage**

Le chauffage de l'extension pose problème. Depuis la rentrée des classes, une demande d'intervention a été réalisée chaque mois : fuites récidivantes (dans les classes, les ateliers) dont une avec grosse inondation, bruits intempestifs, pannes de chauffage. Que peut-on envisager ?

La séance a été levée à 20h30.

A bientôt, le jeudi 18 juin à 18h30 pour notre prochain conseil d'école.

F.Dupré